



Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CTRE) de la Baie du Cotentin : Signature

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 04 FEVRIER 2022

Vendredi 4 février 2022, en mairie de Carentan-les-Marais, Messieurs Frédéric PERISSAT, Préfet de la Manche, et Jean-Claude COLOMBEL, Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin ont signé le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, en présence de Mesdames Valérie NOUVEL, Vice-présidente du Conseil Départemental déléguée à la transition et adaptation au changement climatique et Françoise LEROSSIGNOL, Présidente du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin ainsi que des maires et agents de la CCBDC.

Pourquoi la CCBDC s'est engagée dans un CRTE ?

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin se trouve dans un contexte géographique et naturel complexe, bordée à l'est par le littoral marin et à l'ouest par les marais.

Le changement climatique est une réalité qui, avec la hausse du niveau marin et l'accentuation des tempêtes (fréquence et intensité), va accroître la vulnérabilité de la Côte Est du Cotentin aux aléas : submersion marine, érosion, élévation et salinisation des nappes phréatiques, inondations.

Les derniers travaux et études menés (Notre Littoral pour Demain, PCAET, PLUi, études de vulnérabilités, ..) ont permis une appropriation des enjeux du changement climatique et de son impact sur le territoire.

Néanmoins, d'autres défis seront à relever comme la relocalisation des consommations alimentaires et le soutien à une agriculture locale, la veille sur la qualité et la ressource en eau, la préparation des nouvelles générations, ...

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin va permettre d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du territoire.

Les grandes orientations stratégiques du CRTE qui ont été choisies par la CCBDC sont les suivantes :

- Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
- Un territoire équilibré et solidaire
- Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
- Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire

Le CRTE de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin regroupe 109 fiches actions dont 51 fiches concernent des projets communaux (soit 47%). Ce Contrat représente aujourd'hui plus de 25 millions d'euros d'investissement public. (25 488 711 €)

La suite de la démarche

Rattachée au service Développement Économique de la CCBDC, la cheffe de projet Contrat de Relance et de Transition Écologique, Léa LEGRAVEREND, dont le poste bénéficie d'un soutien financier de l'État à travers le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire), à hauteur de 60 000 € sur deux ans, aura pour missions :

- Mettre à jour les fiches actions du Contrat,
- Élaborer avec les élus, en concertation avec tous les acteurs du territoire, un projet de territoire qui a pour ambition de devenir la feuille de route de notre action publique,
- Accompagner et mettre en œuvre les actions inscrites au contrat,
- Réaliser l'évaluation du CRTE selon les différents indicateurs choisis.